



ÉDITORIAL DE MADAME LE MAIRE

Ce bulletin est à nouveau teinté de nostalgie. Merci à tous ceux qui font appel à leur mémoire pour transmettre le passé.

Nous allons encore les solliciter. En effet en 2014 nous vous proposons d'honorer le centième anniversaire de la déclaration de la première guerre mondiale (à travers des témoignages, des photos, des objets, ...) concernant la vie des "Poilus d'Aulnay la Rivière".

Un groupe de travail se forme sous la houlette de Gérard Boussard. Si vous voulez vous y joindre, appelez la mairie. Nous collectons aussi tous objets ou cartes postales se rapportant à la "grande guerre" et qui seront rendus à leurs propriétaires.

Passez un bel été.

Véronique Lévesque

AVEZ-VOUS INAUGURÉ la station d'épuration ce 13 juillet dernier? Nous en reparlerons dans le prochain Bulletin.

Mai 2012



DATES A RETENIR:

11 août: Repas de quartier à Echainvilliers à partir de 17 heures.
Ce sera désormais le dimanche d'avant le 15 août.

14 septembre: Repas de quartier à Farault à partir de 12 heures.
C'est toujours le deuxième samedi de septembre.

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Lundi de 16 à 18 heures
Jeudi de 10 à 12 heures
Vendredi de 16 à 19 heures
Samedi matin sur rendez-vous avec les adjoints
Téléphone : 02.38.39.10.07
Télécopie : 02.38.39.92.02
Courriels : aulnaylariviere@wanadoo.fr
Site: <http://pagesperso-orange.fr/aulnay.riviere>
Site de la C.C. des Terres Puiseautines:
cc-terrespuseautines.fr

DECHETERIE DE PUISEAUX

Z.I. Chemin latéral (après Intermarché)
Lundi et samedi: 8.30 – 12 h et 13.30 - 17 h
Mardi: 13.30 - 17 h
Jeudi: 8.30 - 12 h

ÉTAT CIVIL

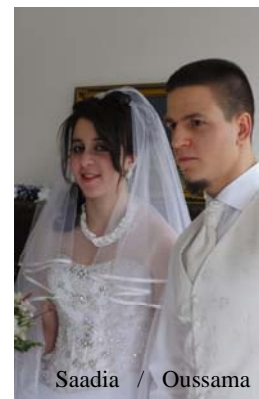
Mariages

Oussama Nabil GODE et
Saadia ZEMMOURI
Le 9 mars 2013

Lionel ROBERT et
Jessica Cathy Lydie BACQUET
Le 4 mai 2013

Décès

Monsieur Luc Pierre Michel BERTHOMMIER
Le 8 juillet 2013



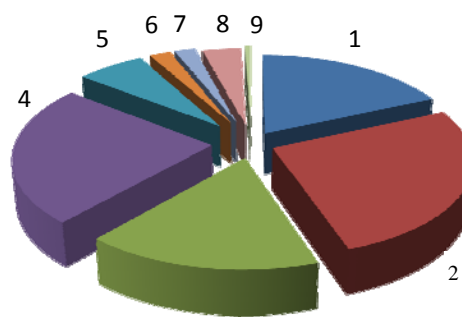
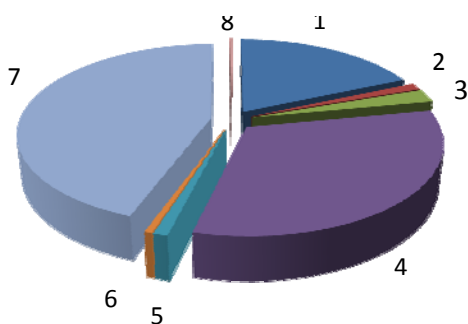
Lorsque le lundi, le mardi ou le mercredi est férié, la collecte des déchets a lieu le jeudi aux mêmes heures.
Messagerie : sitomap@sitomap.fr
Site internet : www.sitomap.fr

BILAN ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE ANNEE 2012

Pour une meilleure compréhension, ce compte représente le résultat global de l'exercice 2012 et regroupe le budget d'investissement et celui de fonctionnement.

1 - Excédent de fonctionnement reporté:	77 454	18.40 %
2 - Excédent d'investissement reporté:	5 031	1.19 %
3 - Remboursement frais de personnel service des eaux:	10 000	2.37 %
4 - Dotations et subventions de l'état:	134 421	31.93 %
5 - Redevances d'occupation du domaine public, locations:	4 347	1.03 %
6 - TVA, taxe locale d'équipement:	2 328	0.55 %
7 - Impôts et taxes:	186 565	44.32 %
8 - Subventions d'investissement:	764	0.18 %

RECETTES



DEPENSES

1 - Charges générales (électricité, tél., entretien, fournitures):	55 931	18.35 %
2 - Charges de personnel:	80 614	26.45 %
3 - Charges de gestion courante:	50 646	16.62 %
4 - Attribution de compensation à la Communauté de communes:	73 487	24.11 %
5 - Remboursement de l'emprunt:	19 617	6.43 %
6 - Logiciel informatique:	5 990	1.96 %
7 - Travaux salle de réunions:	5 836	1.91 %
8 - Travaux de voirie, éclairage public ...	11 113	3.64 %
9 - Acquisition de petit matériel:	1 489	0.48 %

ANALYSES D'EAU

Par le Laboratoire Santé Environnement Hygiène de Lyon (CARSO-LERH)

Prélèvement du 15.05.2013 à la cantine de l'école.

(Rapport concernant les paramètres microbiologiques, organoleptiques physicochimiques et chimiques)

Microbiologie: Absence d'escherichia coli, de coliformes et d'entérocoques.
Microorganismes aérobies revivifiables à 36° C: 5 /ml
Bactéries aérobies revivifiables à 22° C : 24 /ml

Paramètres organoleptiques: Odeur, saveur: néant

Paramètres physicochimiques: pH : 7.85
Chlore libre: < 0.05 mg/l
Chlore total: < 0.05 mg/l
Nitrates: 43.4 mg/l (Norme à 50 mg/l)



Prélèvement du 04.06.2013 à la colonne de distribution du château d'eau.

(Rapport concernant les paramètres microbiologiques, organoleptiques et physicochimiques)

Microbiologie: Absence d'escherichia coli, de coliformes et d'entérocoques.
Absence e bactéries aérobies revivifiables à 36° C
Bactéries aérobies revivifiables à 22°: 3/ml

Paramètres organoleptiques: Odeur, saveur: néant

Paramètres physicochimiques: pH : 7.65
Chlore libre: < 0.05 mg/l
Chlore total: < 0.05 mg/l
Nitrates: 45.3 mg/l (Norme à 50 mg/l)

Prélèvement du 02.07.2013 au robinet de la cuisine de la mairie.

(Rapport concernant les paramètres microbiologiques, organoleptiques et physicochimiques)

Microbiologie: Escherichia coli: 1 / 100 ml
Coliformes: 1 / 100 ml.
Bactéries aérobies revivifiables à 36° C : 16 / ml
Bactéries aérobies revivifiables à 22°: 10 / ml

Paramètres organoleptiques: Odeur, saveur: néant

Paramètres physicochimiques: pH : 7.70 Chlore libre: < 0.05 mg/l Chlore total: < 0.05 mg/l
Nitrates: 43.5 mg/l (Norme à 50 mg/l)

La pollution par un coliforme a entraîné une chloration immédiate du bassin du château d'eau.

Les rapports sont affichés en mairie et sont consultables en ligne sur internet:

Entrer: [analyses d'eau potable](#), choisir: [Résultat du contrôle sanitaire de l'eau potable](#), puis se laisser guider.

AOUTATS

Da ceux-là, il a déjà été question. Et ils n'ont pas disparu. Après quelques jours de soleil voilà que leurs larves se mettent en quête de pitance. Et leur pitance, c'est nous! Alors pour leur échapper:

Insectecran[®] qui se décline en 2 versions:

- à pulvériser sur la peau
- à pulvériser sur les vêtements

Pour la pulvérisation sur les vêtements et les chaussures, suivre le mode d'emploi inscrit sur le pulvérisateur. A appliquer avant de les enfiler après séchage de quelques minutes.

Résiste à plusieurs lavages en machine et au repassage d'après la notice.

Efficacité promise sur des tas de bestioles désagréables.

Il existe sûrement d'autres produits mais celui-ci est efficace par expérience personnelle.

En pharmacie.

Si, malgré ces précautions (ou si vous avez oublié de vous prémunir...) ils vous attaquent, il est possible d'atténuer l'irritation en posant sur la papule rouge un coton à démaquiller imbibé d'*Hexoméline*[®] ou de vinaigre blanc moins onéreux.

A appliquer 20 minutes 2 ou 3 fois dans la journée. Dès que ça pique. Pas 2 jours après!

Natura 2000 en bref...

Natura 2000 vise à la gestion des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains. Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont: les contrats Natura 2000 et les chartes Natura 2000.

Le site Natura 2000 «Vallée de l'Essonne et vallons voisins»

Le périmètre actuel du site Natura 2000 situé entre la

L'ensemble, formé par ces coteaux et ces vallées, constitue l'entité la plus étendue et la plus remarquable du Loiret au titre de la flore calcicole. Les fonds de vallée



Un **habitat naturel d'intérêt communautaire** est un habitat naturel, terrestre ou aquatique, en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des neuf régions biogéographiques et pour lequel doit être désigné un site Natura 2000.

vallée de l'Essonne et la vallée de la Juine occupe environ 968 ha et s'étend sur 33 communes. Il se compose en majorité d'habitats boisés, puis dans une moindre mesure d'habitats secs sur les coteaux et d'habitats humides.

renferment plusieurs vastes mégaphorbiaies et zones marécageuses. Afin de prendre en compte cette richesse, ce territoire a fait l'objet en 2002 d'une désignation au titre de Natura 2000.



Neuf habitats d'intérêt communautaire sont présents sur le site dont six sont caractéristiques des pentes calcaires bien exposées.

Les pelouses et landes des sols calcaires constituent un enjeu de conservation fort pour le territoire.



Un patrimoine naturel exceptionnel sur la commune d'Aulnay-la-rivière

Un patrimoine naturel remarquable encore bien préservé est visible sur la commune d'Aulnay-la-rivière au niveau de plusieurs parcelles.

C'est environ soixante-quatre hectares de la commune qui sont inclus au sein du site Natura 2000.

Des pelouses calcicoles très sèches et des landes à genévriers, habitats d'intérêt communautaire, sont présentes sur la commune au niveau des coteaux calcaires.

Face à cet enjeu, la commune d'Aulnay-la-rivière s'est donc engagée à préserver ce patrimoine naturel exceptionnel à travers la signature d'un contrat Natura 2000 sur deux parcelles communales.

Les travaux ont débuté cet hiver et se poursuivront à l'automne 2013. Ils ont permis de restaurer des habitats de pelouses sèches et de landes à genévrier dont l'enjeu de conservation sur le site est prioritaire.

Les travaux ont essentiellement consisté à couper les

arbres présents sur les pelouses, limiter l'envahissement par les arbustes et faucher les milieux herbeux. Le débardage à cheval a été privilégié en raison du grand nombre d'arbres à couper et à exporter hors des parcelles sans que le terrain soit dégradé par des engins mécaniques.

Les résultats des travaux sont remarquables, la réouverture des milieux permettra à une flore typique de s'exprimer et ce pour encore de nombreuses années.

Un propriétaire privé a également signé un contrat Natura 2000 sur la commune d'Aulnay-la-rivière. Les premiers travaux ont été réalisés en février 2012.



Photo V. Levy

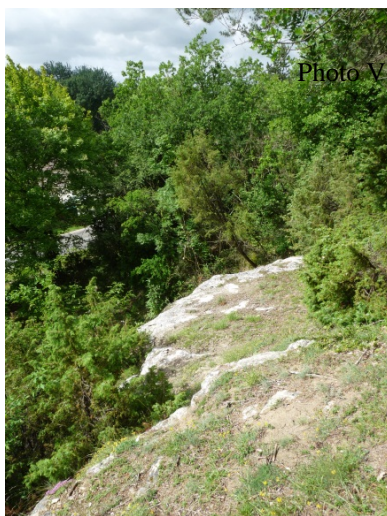


Photo V. Levy

Après travaux

Faisons en sorte que le patrimoine naturel de la commune soit préservé. Pour cela engagez-vous!

Si vous êtes concernés par la démarche Natura 2000 et souhaitez avoir plus de renseignements il vous suffit de consulter le site sur le lien suivant:

http://www.pays-du-pithiverais.fr/natura-2000_fr_03_11.html

ou d'écrire à l'adresse de messagerie suivante:

natura2000essonne@biotope.fr

Contrat Natura 2000

Un contrat Natura 2000 est passé entre le propriétaire d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000 (ou ses droits) et l'Etat sur la base du volontariat. L'objectif est de permettre la mise en œuvre des préconisations proposées par le Document d'objectifs. Le contrat définit donc les engagements de la personne signataire de favoriser la conservation ou la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire donnant lieu à une contrepartie financière. La signature d'un contrat permet l'octroi d'exonérations fiscales et des aides publiques.

Ô VOUS MARCHEURS

qui, sac au dos et bonnes chaussures aux pieds, arpentez les chemins de campagne, remettez vos bouteilles vides et vos emballages de gâteaux secs tout aussi vides dans votre sac. Pas dans les champs ...

Je ne dis pas cela pour vous qui me lisez, bien sûr, mais pour les autres beaucoup moins soigneux que vous et bien moins respectueux de la nature.

Qui disent "aimer prendre un bol d'air pur", "communier avec la nature"... et qui salissent la Terre.

FRELON ASIATIQUE

Il en a déjà été question aussi. Il n'est pas reparti en Extrême-Orient ! Il y a quelques jours un spécimen a pénétré dans le séjour d'un pavillon. Le propriétaire a eu le bon goût de l'exterminer. Ce tueur d'abeilles doit être détruit. Pour de plus amples renseignements et conseils, se référer au Bulletin N° 37.



Attention, ça pique très fort !

Véronique Levy

Cordonnier: Paul Lafouasse au 30, rue de la Vallée.
Attenant à la maison, la remise pour sa carriole et le local pour son âne.

Couturières: Thérèse Barthélémy, 35, rue de la Vallée.
Crapeau Hélène, 4 rue de Saint-Mesmin à Villereau.
C. Grivot de prénom et d'adresse non retrouvés.
Blanche Jatteau au 4, rue des Acacias.
Henriette Lebas dite "La mère " Lebas, 1, rue des Acacias.
Marie-Louise Lepage, 11, rue de l'Eglise.
Pizier (?) 3, rue des Acacias.

Cycles: Marcel Jatteau 14, rue de la Vallée.
Kléber Pizier puis Georges Archenault au 3, rue des Acacias.

Electricité: Marcel Jatteau au 14, rue de la Vallée.

Epicier: Albert et Hélène Livernais 14, rue des Acacias où Michel Bréchemier allait acheter la moutarde au poids dans un verre réservé à cet usage.
"La mère" Alphonsine Ringuedet au 1, puis 12, rue de Rocheplatte.

Maçons: Georges Berthommier 1, rue de l'Abreuvoir.
Ernest Legivre puis Florent Legivre puis Guy Foussard, 28, rue de la Vallée.
Guy Foussard qui, pour s'installer, alla au 17, rue de la Vallée.
Paul Perthuis au 7, rue de la Vallée.

Maréchaux: Marcel Jatteau au 14, rue de la Vallée.
Kléber Pizier puis Georges Archenault, 3, rue des Acacias.

Meuniers: Georges Bannier (*Maître Bannier*) au 64, rue de la Vallée (le moulin d'Auneau).
Jules Santerre puis René Froc, 6, route de Puiseaux (le moulin de Brenneville).

Menuisiers: Jacques Mallet (également charron) puis Roger Mathieu au 2, rue de la Vallée.

Perruquier: Paul Perthuis puis, Fleureau puis Lucien Neveu au 7, rue de la Vallée.

Plombier: Gilbert Colleau au 1, rue des Acacias.

Vins et liqueurs: Maxime Foucher puis Gabriel Pâques au 4, rue de Rocheplatte.

Les camions qui venaient livrer fûts et bouteilles devaient pénétrer à reculons dans la cour.
Et pour la manœuvre ils devaient s'avancer dans le champ devenu maintenant un jardin séparé de la rue par un muret édifié lorsque le limonadier cessa son activité.

Il y a 80 ans, le village vivait presque en autarcie. Il y manquait seulement une boulangerie. Il n'y en eut jamais à Aulnay. Le pain pétri et cuit à La Neuville était livré en carriole à Aulnay. Dany Leroy fut la dernière conductrice de cet attelage.

Sur la place, le maréchal-ferrant, Kléber Pizier - puis Georges Archenault - cerclait les roues des charrettes. Lorsque le travail était fini et payé, on allait, avec le client, boire un coup chez Fernand Hayot.

Et Paul Lafouasse se faisait descendre à boire dans un panier jusqu'à sa carriole.

Plusieurs patronymes cités sont toujours présents à Aulnay.

La difficulté des communications et le mode de vie favorisaient les unions entre personnes géographiquement proches.

Depuis de nombreuses générations on naissait et vivait au pays. Ce temps est révolu. La génération actuelle - pour les familles enracinées sur Aulnay - est la dernière à vivre ici, de l'école au cimetière.

Presque tous ces métiers ont disparu d'Aulnay. Le moteur à essence a gommé les distances et supprimé la main-d'œuvre et bien des métiers annexes de l'agriculture.

Ecoles et mairie: l'école libre et la mairie co-habitaient rue d'Impierre (1897)

C'est vers 1906 que furent édifiés les locaux actuels de la mairie et de l'école *publique, laïque et obligatoire*. L'école libre s'installa alors au 29 rue de la Vallée

Maintenant chacun sait chez qui il habite!

Remerciements à Michel Bréchemier et à ceux qui ont ranimé leurs souvenirs pour un nom ou un prénom.



A PROPOS DES DICTONS DE SAISON

Ouf ! Le vent s'est mis à l'est. Enfin l'été!
Merci S^t Paul et les Rameaux.

Même "Noël au balcon ..." s'est vérifié.
Quelle année!

Pourvu que ça dure ma bonne dame ...
Allez, encore un dicton pour la route:

*Lune claire, luisante et blanche,
Promet journée franche.*

*Lune brillante et blanche en même temps,
Pour plusieurs jours te promet du beau temps.*